



COMITE SYNDICAL
JEUDI 20 JUIN 1996

PRESENTS OU REPRESENTES :

M- Charles GINESY, Président du Conseil Général des A.M.,
M- Jean THAON, Conseiller Général, Maire de LANTOSQUE,
M- José BALARELLO, Conseiller Général, Sénateur Maire de TENDE,
M- André-Charles BLANC, Conseiller Général,
M- Fernand BLANCHI, Conseiller Général, Maire de VALDEBLORE,
M- Maxime COULLET, Conseiller Général, Maire de ST CEZAIRE/SIAGNE,
M- Roger DUHALDE, Conseiller Général, Maire de MOUGINS,
M- Gaston FRANCO, Conseiller Général, Maire de ST MARTIN VESUBIE,
M- René GILLY, Conseiller Général, Maire de LA TOUR SUR TINEE,
M- Pierre GUIGONIS, Conseiller Général,
M- Jean-Pierre LELEUX, Conseiller Général, Maire de GRASSE,
M- Jean-Mario LORENZI, Conseiller Général, Maire de SOSPEL,
M- Jean-Pierre MASCARELLI, Conseiller Général, Maire de BOUYON,
M- Pierre-Guy MORANI, Conseiller Général, Maire de GILETTE
M- Paul OLLIE, Conseiller Général,
M- Marius PAPI, Conseiller Général, Maire de GATTIERES,
M- Robert VELAY, Conseiller Général, Maire de PUGET THENIERS,
M- Joseph BALDINI, Adjoint au Maire de ROQUESTERON,
M- Georges BARBIER, Adjoint au Maire de VALBERG,
M^{me} Colette BOURRIER-RAYNAUD, Maire de VILLARS SUR VAR,
M^{me} Christine CHARLES, Adjoint au Maire de CARROS,
M^{me} Marie CONCAS, Conseiller Municipal de SOSPEL,
M- Luc FALIBOIS, Adjoint au Maire de COURSEGOULES
M^{me} Catherine FAVARO, Conseiller Municipal de CLANS,
M^{me} Dominique FLAVIEN-COHEN, Conseiller Municipal de CARROS,
M^{me} Danièle GASTALDI, Adjoint au Maire de VALDEBLORE,
M- Henri GIUGE, Conseiller Municipal de ST MARTIN VESUBIE,
M^{me} Dominique LEMASSON, Conseiller Municipal de ROQUEBILLIERE,
M- Gérard MICHEL, Adjoint au Maire d'ANDON,
M^{me} Michèle OLIVIER, Conseiller Municipal d'ANDON,
M- Jean PASCAL, Conseiller Municipal de ST ETIENNE DE TINEE,
M^{me} Michèle PECQUEUR, Conseiller Municipal de ST VALLIER DE THIEY,
M^{me} Simone RAYBAUD, Adjoint au Maire de ST CEZAIRE SUR SIAGNE,
M- Jean SENECA, Adjoint au Maire de BREIL SUR ROYA,
M^{me} Francine SOMARIA, Adjoint au Maire de GILETTE,
M^{me} Chantal VIANT, Conseiller Municipal de GUILLAUMES,

EXCUSES :

M^{lle} Pierrette BELLON, Conseiller Général, Maire de SAINT-AUBAN,

INVITES :

M- Jacques BESSON, Payeur Départemental.
M- Olivier-Henri SAMBUCCHI, Affaires Culturelles.
M- Roger BRUN, Directeur Général de l'E.D.M.A.M.
M- Claude VANDAMME, Directeur Pédagogique Adjoint de l'E.D.M.A.M.

Avenue Paul Montel, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE

Tél. : (04) 93 83 60 40 - Fax : (04) 93 83 31 83

BREIL-SUR-ROYA / CABRIS / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

ORDRE DU JOUR

o-o-o-o-o

- 1/ - Compte Administratif 1995
- 2/ - Compte de Gestion 1995 du Comptable
- 3/ - Rentrée scolaire 1996-1997
- 4/ - Questions orales
- 5/ - Questions diverses

o-o-o-o-o-o

Monsieur Jean THAON, 1er Vice-Président du Syndicat Mixte, représentant le Président, Charles GINESY, ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes.

1/ - Compte Administratif 1995 :

INVESTISSEMENT : Recettes	353 449.82 F
Dépenses	221 782.83 F
Excédent :	<u>131 666.99 F</u>

FONCTIONNEMENT : Recettes	6 739 388.75 F
Dépenses	6 582 886.68 F
Excédent :	<u>156 502.07 F</u>

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : 288 169.06 F

En section de fonctionnement, M. GILLY, Conseiller Général, Maire de la Tour sur Tinée, demande des explications sur le compte 657 et son caractère légal.

M. BRUN, Directeur Général, indique qu'il s'agit là d'une subvention de 20 000 F accordée à une Association pour la réalisation de Rencontres de Chant Traditionnel dans le Pays de Grasse.

M. THAON propose de ne plus accorder de subventions à des associations.

M. SAMBUCCHI, chargé de la Mission Culturelle au Conseil Général, fait remarquer aux membres du Comité la différence entre le budget prévisionnel et le budget réalisé, différence se perpétuant depuis plusieurs années.

M. BESSON, Payeur Départemental, précise que M. BRUN a su comprimer les dépenses et que la marge prévue est une marge de manoeuvre étroite, si elle diminuait, des problèmes de trésorerie se poseraient.

M. THAON, décide de ne rien changer.

COMPTE ADMINISTRATIF ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur BESSON, indique que le compte administratif présenté par M. BRUN est conforme aux centimes près à son compte de gestion. Les chiffres étant donc en accord avec ceux du Compte Administratif du Syndicat, il se retire pour le vote.

COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE ADOPTE A L'UNANIMITE

M. THAON remercie les membres du Comité de leur confiance et tout particulièrement M. BESSON pour sa bonne gestion.

2/ - Rentrée scolaire 1996-1997 :

M. BRUN annonce une rentrée difficile due aux non renouvellements de contractuels pour compenser l'augmentation d'échelon des titulaires représentant 4 % des dépenses ainsi qu'aux demandes de mise à temps partiel de certains enseignants.

M. THAON propose aux membres du Comité d'exprimer leurs soucis d'organisation ou remarques éventuelles.

M. LORENZI, Conseiller Général, Maire de Sospel, demande si les cours de piano sont maintenus à la rentrée.

M. BRUN lui signale que trois enseignants ne verront pas leur contrat renouvelé en septembre prochain. Il n'y aura pas de suppression de cours de piano mais peut-être une diminution horaire liée à une répartition des tâches différentes dans les centres d'enseignement.

Le problème de l'enseignement du Chant Choral à Clans et Puget Théniers est abordé. En effet, le professeur qui a en charge ces ateliers, qui touchent de nombreux élèves, demande un temps partiel pour la rentrée scolaire. Mme FAVARO, Conseiller Municipal de Clans, rappelle que ce professeur a permis de réunir ces deux chorales et manifeste sa satisfaction.

Mme FLAVIEN-COHEN, Conseiller Municipal de Carros, parle de bruits de suppression des cours dans le centre de CARROS.

M. SENECA, Adjoint au maire de Breil sur Roya, s'interroge sur le maintien des cours de musique traditionnelle dispensés par M. PORRO. Il note qu'il s'agit d'un bon professeur qui réalise de belles animations dans la commune de Breil sur Roya.

M. GILLY constate que toutes ces éloges des enseignants de l'Ecole de Musique font l'unanimité. Unanimité que l'on ne retrouve pas au sein de l'Education Nationale.

M. THAON rappelle la belle image de marque de l'Ecole Départementale de Musique. Il indique que si on maintient l'enveloppe allouée à cet établissement, des restrictions seront nécessaires. Il propose d'effectuer un sondage au niveau des familles et des communes pour connaître leur avis sur une augmentation possible de leur participation.

M. SENECA informe les membres du Comité de la décision de la Région, confirmée par M. MARY, de ne pas aider l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes.

M. SAMBUCCHI indique qu'un dossier de cofinancement par l'état pour le recrutement d'un directeur pédagogique est en cours. Il précise qu'il faudrait reprendre activités par activités, étudier s'il existe des activités péri-scolaires moins importantes dans les communes comme par exemple les interventions musicales en milieu scolaire.

M. THAON parle de restructuration. Il est nécessaire d'amputer pour survivre et garder l'essentiel. Il y a des pistes à étudier comme l'augmentation des droits d'inscriptions sachant qu'il existe des bourses musicales pour les plus défavorisés.

M. PASCAL, Conseiller Municipal de Saint Etienne de Tinée, s'inquiète de cette augmentation qui va toucher les familles.

M. BALARELLO, Conseiller Général, Sénateur-Maire de Tende, rappelle qu'il a créé une Ecole de Musique à Tende et lors de l'intégration à l'Ecole Départementale de Musique, les parents ont vu leur participation diminuer. On pourrait donc augmenter la participation, les parents étant motivés.

Mme VIANT, Conseiller Municipal de Guillaumes, précise que si l'on fait un sondage, les parents seront forcément mécontents et seront donc à même d'exiger plus.

M. BARBIER, Adjoint au Maire de Valberg, propose de réunir les membres du bureau du Comité Syndical afin de travailler sur l'ensemble des points abordés en réunion.

M. THAON demande que le Directeur prépare la rentrée scolaire et qu'il informe les familles des augmentations de cotisations pour l'année 97-98 puisque les dossiers d'inscriptions sont déjà partis pour cette année scolaire.

M. PASCAL précise que 10 ans après la création de l'Ecole de Musique, les familles ont été habituées à certains tarifs. On ne peut leur faire supporter du jour au lendemain une forte augmentation. Il est nécessaire de faire une projection sur l'avenir.

M. BALARELLO propose une augmentation tripartite : Conseil Général, communes, familles qui permettrait de pérenniser cet établissement qu'il qualifie de remarquable. En démantelant les professeurs, on démantèle l'Ecole, les enfants partiront. A partir de 1997 qu' une simulation soit effectuée afin d'étudier la répartition entre les familles et les communes. Pour cette année, il propose de rencontrer le Président du Conseil Général.

M. THAON souligne le danger de viser toujours le Conseil Général.

M. BALARELLO précise qu'il serait bon de réduire le budget de certaines associations qui n'en ont pas besoin, le Conseil Général devrait faire un effort sur ce chapitre.

M. THAON informe les membres du Comité qu'il réunira l'ensemble du personnel enseignant afin d'évoquer les problèmes liés à la rentrée scolaire.

M. BLANCHI, Conseiller Général, Maire de Valdeblore, parle de prise de conscience nécessaire à la fois au niveau des parents, du Conseil Général et des professeurs qui doivent faire des efforts.

M. BRUN précise qu'il ne peut savoir en juillet quels seront les professeurs reconduits dans leur poste vu les départs et arrivées de certains professeurs. Ils confirme cependant le départ de trois contractuels.

M. BALARELLO demande d'étudier les activités qu'on pourrait envisager de réduire : interventions en milieu scolaire, éveil musical, etc...

M. BARBIER rappelle la participation du département pour 2/3 et des communes pour 1/3, les communes ne pouvant supporter plus. Il réitère son souhait de réunir le bureau du Comité Syndical au cours du mois de juillet.

3/ - Questions Orales : NEANT

4/ - Questions Diverses :

M. BRUN diffuse les résultats des examens de fin de cycle pour l'année scolaire 1995-1996 ainsi que le planning des auditions de fin d'année.

Aucune question nouvelle n'ayant été soulevée, Monsieur THAON clôt la séance à 17 h 00.

Le 1^{er} Vice-Président,
Jean THAON

